

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 octobre 2014

DCM N° 14-10-30-2

Objet : Animation de la pause méridienne - Projet Entr'act.

Rapporteur: Mme SAGRAFENA

Depuis l'année scolaire 2013/2014, la Ville de Metz soutient des projets éducatifs proposés par des partenaires associatifs dans le dessein d'enrichir la pause méridienne. L'opération Entr'Act a ainsi été menée afin de valoriser le temps de restauration scolaire par des ateliers de sensibilisation et d'initiation aux pratiques culturelles et éducatives à destination des enfants.

Au regard du succès rencontré par ce dispositif, il est proposé au Conseil municipal de reconduire le projet Entr'Act pour une seconde édition dès ce début d'année scolaire 2014/2015, avec une programmation qui s'étendra jusqu'en décembre 2014. Une nouvelle session sera programmée au retour des vacances d'hiver 2015.

Les actions ciblées portent sur les thématiques suivantes :

- Jeux traditionnels,
- Multimédia,
- Citoyenneté,
- Culture.

Il pourra ainsi s'agir d'ateliers scientifiques (ex : *expériences et découvertes sensorielles* par « les Petits Débrouillards »), de projets autour des arts vivants, de séances musicales (ex : *musique créative : création de conte à partir de percussions* de « la Compagnie sans Nom », *initiation à la guitare* de l'« Institut des Musiques Actuelles ») ou d'ateliers arts plastiques et arts graphiques avec notamment *l'illustration de l'histoire du petit chaperon rouge* par « Modul'ab ».

Les nouvelles technologies sont mises à l'honneur pour cette édition. L'association Faux mouvement propose ainsi la création de films d'animation *Légo super star*.

En complément de ces 700 séances, certains services de la Ville de Metz animeront à leur tour ce temps de pause méridienne ; l'Ecole des Sports investira les gymnases de certains quartiers et le service Propreté Urbaine présentera des jeux autour des gestes citoyens.

Certains projets permettent également aux structures de sensibiliser les enfants à différentes thématiques : évocation des droits de l'enfant par les bénévoles de l'Unicef, lutte contre

l'illettrisme par une découverte de la Calligraphie avec l'association « Cultures 21 » et éveil au gout de la lecture par le dispositif Lire et Faire Lire de la « Ligue de l'enseignement- FOL 57 ».

Les interventions tiennent compte de l'intégration des publics porteurs de handicaps avec notamment la participation de la fédération Handisport.

Ces ateliers s'adressent aux enfants des écoles maternelles et élémentaires déjeunant à la restauration scolaire. Ils s'adaptent aux contraintes de chaque site et n'engendreront aucun surcoût pour les familles.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de reconduire ces actions pour le 1er trimestre de l'année scolaire 2014-2015,
- d'approuver le versement des subventions aux associations partenaires pour un montant global de 49396 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du 4 juillet 2013 approuvant le Budget 2014 de la Ville de Metz,

VU les projets présentés par les différentes associations,

CONSIDERANT la volonté la Ville de Metz de développer un service de restauration scolaire de qualité et accessible à tous les élèves des écoles publiques messines,

CONSIDERANT l'objectif de la Ville de Metz de valoriser ce temps de la pause méridienne en soutenant le projet d'animation Entr'Act,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'APPROUVER** la mise en place d'un soutien financier aux différents intervenants extérieurs amenés à proposer des activités spécifiques dans les restaurants pendant le temps de la pause méridienne,
- **D'ACCORDER** au titre du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2014-2015 les subventions suivantes :

| Associations | Montant de la subvention en € |
|--|-------------------------------|
| BAAL PRODUCTIONS (Institut des musiques actuelles) | 3522 |
| BOUT D'ESSAIS | 1150 |
| CANTUS FIRMUS | 1313 |
| CLUB D'ECHECS METZ FISCHER | 350 |
| CPN "COQUELICOTS" | 1740 |
| CULTURES 21 | 1380 |
| DANSE EXPRESSION | 800 |
| ECOLE DE LA PAIX DE METZ | 1462 |
| ECOLE FRANCAISE D'ECHECS DE METZ | 475 |
| EMARI SABLON | 2283 |

| | |
|---|--------------|
| ENZ | 1884 |
| FAUX-MOUVEMENT | 4003 |
| LA COMPAGNIE SANS NOM | 1948 |
| LE STUDIOLO | 1104 |
| LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE MOSELLE FOL-57 | 3865 |
| LORAGIR (Aux Frontières du pixels) | 3525 |
| MCL (Maison de la Culture et des Loisirs de Metz) | 3802 |
| MODULE RANCH | 4240 |
| MY ART (Galerie MODULAB) | 2155 |
| PAS ASSEZ | 2753 |
| PUSHING | 1350 |
| TOUS BRANCHES | 630 |
| UNICEF | 100 |
| HANDISPORT | 957 |
| LES PETITS DEBROUILLARDS | 2045 |
| ARC EN CIEL | 380 |
| PASSION DANSE | 180 |
| TOTAUX | 49396 |

Pour un montant global de 49396 €.

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces et documents contractuels se rapportant à cette opération, notamment les courriers de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la ville d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de son affectation ou de la non réalisation du projet

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjointe Déléguée,

Danielle BORI

Service à l'origine de la DCM : Action Educative
Commissions : Commission Enfance et Education
Référence nomenclature «ACTES» : 8.1 Enseignement

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 42 Absents : 13

Dont excusés : 9

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ